

**SICOR**



## **SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE COCO RAPÉ (SICOR)**

Société anonyme avec conseil d'administration au capital de 1 500 000 000 FCFA

**Siège social** : Jacqueline, Quartier SICOR, BP 202 Jacqueline, **RCCM** : CI-ABJ-1976-B-17970

**Bureau de représentation** : 4<sup>e</sup> étage, Immeuble Arc-en-ciel, Angle Bd Lagunaire - Avenue Chardy, 04 B.P. 973 Abidjan 04 **Tél**: 20 21 05 14

### **AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DEVANT STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la **SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE COCO RAPÉ (SICOR)** sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le **jeudi 09 Décembre 2021 à 10 heures, au PALM CLUB, Abidjan, Cocody**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE** (exercice clos le 31 décembre 2019)

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
3. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
4. Approbation des conventions règlementées visées à l'article 438 et suivant de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les actionnaires pourront assister personnellement à l'assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix. A cet effet, les formulaires de pouvoir ainsi que les documents sociaux visés par l'article 525 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique sont mis à leur disposition au bureau de représentation de la société, pour consultation.

Les pouvoirs de représentation, dûment remplis et signés, devront être transmis au plus tard le jour de l'assemblée.

L'actionnaire ou son représentant devra être muni d'une pièce d'identité et devra émarger la feuille de présence en entrant en séance.

L'admission des actionnaires à l'assemblée générale est subordonnée au dépôt des actions au porteur à BICI BOURSE sis à Abidjan, Cocody les deux-plateaux, Aghien, Carrefour Duncan, Tél : 27-20-20-16-68, au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée, et ce conformément à l'article 32 des statuts.

**Le Conseil d'Administration**